

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1767/SG/FIN autorisant Me Mourad Farah à acquérir une parcelle de terrain bâtie, sise à Djibouti, rue Pasteur, Plateau du Serpent, titre foncier n° 329

n° 73-1767/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
18 décembre 1973

Numéro JO
n° 1 du 10/01/1974

Date du numéro
10 janvier 1974

TEXTE INTÉGRAL

Maître Mourad Farah est autorisé à acquérir une parcelle de terrain bâtie, sise à Djibouti, rue Pasteur, plateau du serpent et immatriculée au Livre foncier du Territoire sous le n° 329 au nom de la Société Crédit Foncier et Immobilier.